Réf. Farde e-Assemblées : 2467624

N° OJ : **63**

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/10/2022

Objet : Propreté publique.- Mme Audrey DAMIEN.- Subside : 338,80 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que Mme Audrey DAMIEN s'est engagée à organiser une action thématique lors de la semaine européenne des déchets pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 338,80 EUR à Mme Audrey DAMIEN ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 338,80 EUR est octroyé à Mme Audrey DAMIEN pour l'organisation d'une journée action thématique lors de la semaine européenne des déchets.- Article 87605/331/01 du budget ordinaire 2022.

Annexes :